



Consultation sur la future Cité de la logistique

**Mémoire des députés du Parti Québécois de Montréal**

Maka Kotto, député de Bourget  
Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve  
Nicole Léger, députée de Pointe-aux-Trembles  
Jean-François Lisée, député de Rosemont

19 juin 2017

Montréal, le 19 juin 2017

Droit d'initiative  
Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve  
6854, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1N 1E1

**Objet : Consultation sur la future Cité de la logistique**

Mémoire des députés du Parti Québécois de Montréal

Madame, Monsieur,

Le respect de l'environnement est l'un des principes fondamentaux de notre formation politique. Conséquemment, on reconnaît aujourd'hui que chaque citoyenne et chaque citoyen a droit à un environnement sain où il fait bon vivre.

Aussi, à titre d'élus des circonscriptions de Bourget, d'Hochelaga-Maisonneuve, de Pointe-aux-Trembles et de Rosemont formant le caucus des députés du Parti Québécois de Montréal, nous souhaitons faire écho aux inquiétudes légitimes de nos concitoyennes et concitoyens relativement au projet du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal d'implanter une Cité de la logistique dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Ce projet de Cité de la logistique s'inscrit dans la Stratégie maritime du gouvernement du Québec visant à positionner le Québec, par un ensemble d'actions, comme porte d'entrée vers les grands marchés du nord-est de l'Amérique du Nord.

Parmi ces actions, l'implantation d'une Cité de la logistique délimitée par l'avenue Souigny au nord, par le Port de Montréal au sud, par l'autoroute 20 à l'est et par la gare de triage du Canadien National à l'ouest, suscite beaucoup d'interrogations, voire d'inquiétudes, de la part des citoyennes et des citoyens vivant dans les quartiers situés au sud de la rue Hochelaga, particulièrement dans les circonscriptions d'Hochelaga-Maisonneuve et de Bourget. Dans Bourget par exemple, des quartiers résidentiels seraient entièrement enclavés dans la future Cité de la logistique. Dans Hochelaga-Maisonneuve, le prolongement de l'avenue Souigny, tel que projeté, nuirait grandement à la qualité de vie de tout un secteur.

Bien que nous soyons en accord avec la revitalisation des terrains industriels vacants voués à la relance économique de l'Est de Montréal, nous croyons également qu'en 2017, « le souci de préserver, voire d'améliorer les conditions de vie des résidents doit guider les décideurs » doit prévaloir, comme l'a justement exprimé l'organisme Mercier-Ouest quartier en santé dans son mémoire soumis à la consultation menée par l'Institut du Nouveau Monde le 28 janvier 2017.\*

L'Est de Montréal, durement touché au cours des dernières décennies par des fermetures dans le secteur manufacturier, a un urgent besoin de projets structurants, mais de projets qui doivent concilier les besoins des résidentes et des résidents, les besoins environnementaux et ceux de l'entreprise. Ils doivent être élaborés, comme dans le cas de la future Cité de la logistique, avec les citoyennes et les citoyens. Les impacts positifs d'un tel projet sont possibles.

Comme élus de l'Assemblée nationale du Québec, c'est naturellement vers le gouvernement du Québec que nous adressons nos commentaires afin que tout soit mis en œuvre pour répondre aux appréhensions de la population, celle-ci s'étant notamment exprimée par le dépôt d'une pétition signée par quelque 6 600 citoyennes et citoyens réclamant la tenue d'une consultation publique sur la planification de ce secteur industriel.

Nous exprimons ici notre satisfaction, à la suite de cette mobilisation citoyenne, quant à la tenue cet automne d'audiences publiques par l'Office de consultation publique de Montréal qui verra à recueillir l'opinion des citoyennes et des citoyens afin de préparer des recommandations pour la décision des élus.

Par ailleurs, le 22 février 2017, nous avons interpellé par écrit le ministre délégué aux Affaires maritimes, M. Jean D'Amour, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel et le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. Laurent Lessard, les priant de mettre en place, comme stipulé dans la Stratégie maritime, des moyens d'information, de consultation et de concertation en vue de favoriser l'acceptabilité sociale de ce projet et d'assurer l'implication des collectivités.

Dans cette missive du 22 février dernier, le député de Bourget faisait écho à une lettre du président du Collectif en environnement Mercier-Est, monsieur Raymond Moquin, qui déplorait « le manque de transparence entourant le développement du projet de la Cité de la logistique ».

Les députés d'Hochelaga -Maisonneuve et de Bourget ont également demandé, le 20 février 2017, au ministère des Transports de modifier le tracé du prolongement de l'avenue Souigny pour qu'il emprunte plutôt l'axe sud du nouveau boulevard de l'Assomption pour rejoindre la rue Notre-Dame.

Le tracé, tel que projeté actuellement par le ministère des Transports, incommoderait un quartier complet d'Hochelaga-Maisonneuve et risquerait de se retrouver à un jet de pierres du prolongement de l'avenue Souigny sur laquelle circulera une partie du trafic lourd du Port de Montréal.

Il est primordial pour la santé, la sécurité et la quiétude des résidentes et des résidents de ce secteur de parer aux effets de ce nouvel axe routier. Notre proposition éviterait à des centaines de personnes d'avoir une autre route bruyante dans leur environnement immédiat.

Les mêmes arguments au chapitre de la santé, de la sécurité et de la quiétude, autrement dit dans la recherche d'une meilleure qualité de vie, nous interpellent pour l'ensemble de la population comprise sur le vaste territoire de ce futur parc industriel.

La population de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve des 50 dernières années a été le témoin, notamment avec la construction du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine et l'accroissement des activités du Port de Montréal, de grands bouleversements. Comme plusieurs citoyennes et citoyens rencontrés au cours des derniers mois nous l'ont simplement exprimé : « nous avons déjà donné ! ». L'architecte paysagiste Daniel Chartier, dans un mémoire, résume fort bien notre philosophie lorsqu'il réclame « que des actions vigoureuses sont nécessaires pour freiner et compenser ces préjudices, passés et futurs... ». \*\*

Pour le présent et le futur de cette population de l'Est de Montréal, nous estimons que ce projet, sous sa forme actuelle, aggraverait les diverses nuisances avec lesquelles est aux prises la population des quartiers concernés par ce projet. Il nous apparaît qu'il doit être revu de façon à générer une véritable croissance économique dans un environnement sain et enrichissant pour tous.

De plus, comme le souligne dans son mémoire le groupe Lemay, « la croissance intelligente doit être durable et inclusive en favorisant la participation des citoyens ». \*\*\*

Ce sur quoi nous sommes en parfait accord.

\*Mémoire de Mercier-Ouest quartier en santé pour la consultation sur la future Cité de la logistique de l'Assomption- 22 décembre 2016

\*\* Optimiser les interfaces entre le port de Montréal et Mercier-Est, Daniel Chartier-27 janvier 2017

\*\*\*Mémoire Lemay, consultation sur la future Cité de la logistique-13 février 2017